Quarante-septième année. — N° 64. (EDITION DU MATIN) MERCREDI 5 MARS 1902.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lanoye, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

A LA SAMARITAINE
7, r. du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Maison spéciale
DE
ROBES & CONFECTIONS
Jupons, Peignoirs, Corsages

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Les efforts désespérés de Guillaume II pour maintenir l'intimité des rapports officiels entre le Royaume-Uni et l'empire allemand sont soumis à de dures épreuves. Il y a évidemment incompatibilité d'humeur et plus encore incompatibilité d'intérêts. C'est ainsi que si l'Angleterre a été fort maltraitée, il y a trois jours, au Reichstag, le gouvernement impérial ne l'a pas moins été à cause de ses ménagements envers un pays qui fait litière de tous les engagements internationaux quand il ne croit pas avantageux pour lui de les respecter. On sait qu'il s'agit ici des sociétés de la Croix-Rouge, que les autorités britanniques tiennent systématiquement éloignées des champs de bataille de l'Afrique du Sud, quoique l'humanité, aussi bien que les traités, lui fassent un devoir de laisser le champ libre à leur activité et à leur dévouement.

C'est, dit-on, pour soustraire au contrôle de l'opinion tous les scandales dont le Transvaal et l'Orange sont le théâtre et rendre plus épais le voile que la censure du War office jette sur ce qui se passe dans ces régions; mais il n'en est pas moins vrai que si chacun s'arroge le droit d'agir de la même façon, on ne voit pas bien de quelle utilité sera pour l'avenir l'œuvre des Sociétés de la Croix-Rouge ? Aussi apparaîtrait-il à tous les gouvernements de protester. En Allemagne, tout au moins, le Reichstag n'a-t-il pas caché qu'il jugeait très sévèrement le chancelier pour ne pas l'avoir fait.

Mais si, à Berlin, on est mécontent des Anglais, à Londres on ne l'est pas moins des Allemands, et la cause de la querelle est — comme toujours — ce qui se passe dans l'Extrême-Orient. En signant un accord, le 16 octobre dernier, la diplomatie britannique croyait avoir fait un coup de maître en payant, même à un haut prix, l'assurance que les Allemands associeraient leurs efforts aux siens pour défendre l'intégrité territoriale de la Chine et les théories de la porte ouverte. Or, à peine ayant franchi le seuil de la porte qu'on leur ouvrait si libéralement, les Allemands n'ont plus eu d'autre pensée que de jouer mille mauvais tours à ceux qui la leur avaient ouverte. A Shanghaï s'est installée une garnison allemande; le fleuve Bleu est sillonné par les navires allemands; Tsin-Tao, à l'entrée de la rade de Kiao-Tchéou, est devenu, avec ses cinq ou six bassins, le plus beau port de l'Extrême-Orient, et, enfin, pour achever d'exaspérer les Anglais, la diplomatie allemande vient d'assurer à ses nationaux le privilège exclusif de l'exploitation des mines dans les cinq zones les plus riches du Chan-Toung! Dupés et mécontents, voilà, le résultat le plus clair de ce traité anglo-japonais ! S'adressant au Japon, l'Angleterre sera-t-elle plus heureuse ? Nombreux sont ceux qui se le demandent avec inquiétude à Londres. Il y a donc quelque ironie dans l'attitude de la presse allemande se déclarant indifférente à l'accord anglo-japonais et en prenant texte pour exclure celle-ci des termes du traité anglo-allemand.

Quant au voyage du prince Henri de Prusse, il donne lieu à peu de commentaires à Londres. On est fort ennuyé des manifestations auxquelles il donne lieu et de la cordialité que témoigne le président Roosevelt ; mais on serait bien embarrassé de se livrer à des critiques, de peur de provoquer la mauvaise humeur du frère Jonathan !

De la T.

INFORMATIONS

M. CLEMENCEAU CANDIDAT

Paris, 3 mars. — On annonce, il y a quelques jours, qu'un groupe important d'électeurs sénatoriaux du département du Var avait offert à M. Georges Clemenceau la candidature à l'élection sénatoriale qui aura lieu dans ce département le 6 avril prochain.

Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Denormandie, sénateur inamovible, décédé, dont le siège a été attribué par le sort au département du Var. Nous croyons savoir, dit le *Matin*, que M. Georges Clemenceau vient d'accepter d'être candidat. Rappelons que M. Clemenceau représenta à la Chambre, pendant plusieurs législatures, l'arrondissement de Draguignan.

LA SITUATION A BARCELONE

Barcelone, 3 mars. — Les patrons métallurgistes ont nommé une commission chargée d'étudier et de proposer immédiatement des réformes pour améliorer la situation des ouvriers qui ont repris le travail. Ils ont, en outre, décidé de présenter aux Chambres une requête relativement au manque d'habileté de l'ex-préfet Socias à exercer des fonctions officielles.

Il est probable qu'aujourd'hui se produiront quelques grèves partielles, entr'autres celle des charretiers. Le capitaine général a décidé que les résolutions approuvées par les patrons et les ouvriers charretiers seront observées, sinon il fera preuve de sévérité. Il a pris ses dispositions en conséquence. Des soldats conduisent les voitures.

Aujourd'hui passeront en conseil de guerre deux individus qui ont fomenté la grève. A Manlleu la police a arrêté le frère du général carliste Moore et l'a mis à la disposition des autorités militaires.

DÉFAITE DES RÉVOLUTIONNAIRES COLOMBIENS

New-York, 3 mars. — Une dépêche de Colon annonce que les révolutionnaires commandés par le général Villa ont eu un engagement d'une durée de 4 heures avec les troupes du gouvernement à Rio et à Frio le 21 février. — Les rebelles ont été mis en déroute. Ils ont eu 50 tués et blessés.

VICTOIRE DES INSURGÉS VENEZUELIENS

New-York, 3 mars. — On mande de Porf of Spain, au « New-York Herald » : Un vif engagement a eu lieu près de Carupano. Les troupes du gouvernement ont été battues. Le général Marquez a été tué. Le général Brawne a été blessé. Une rébellion vient d'éclater sur la côte de Guiria.

LES TROUBLES ANARCHISTES DE PARIS

Arrestation de Libertad

Paris, 3 mars. — Le promoteur des troubles d'hier, l'anarchiste Libertad, a été arrêté aujourd'hui. La seule chose étonnante est que la police ne lui ait pas mis, séance tenante, la main au collet. Après avoir prononcé des discours d'une extrême violence tant à la Bourse du Travail, qu'au Trocadéro, le compagnon Libertad a pu, sans être inquiété, se rendre dans des endroits désignés d'avance, où les anarchistes, refoulés par la police au cours des diverses bagarres, l'attendaient. A ces points de rendez-vous, Libertad leur donnait de nouveaux mots d'ordre, et c'est ainsi qu'il a pu les rallier et les conduire au Trocadéro.

Libertad a été arrêté ce matin pour provocation à un crime et à un délit, immédiatement suivie d'effet.

On annonce qu'un certain nombre d'anarchistes étrangers vont être l'objet d'arrêtés d'expulsion et que, d'autre part, le Préfet de police va inviter la Commission exécutive de la Bourse du travail à s'abstenir à l'avenir de concéder ses locaux à des organisations qui n'ont aucun rapport avec les vrais syndicats de travailleurs.

Paris, 3 mars. — Le parquet vient de charger M. Ausset, juge d'instruction, de l'enquête relative aux incidents qui se sont produits hier sur la place de la République.

Le juge a eu cet après-midi une longue entrevue avec M. Puybaraud, directeur général du service des recherches. Six des individus arrêtés seront déférés au juge d'instruction, les autres passeront devant le tribunal des flagrants délits.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU

L'état du Président du Conseil

Paris, 3 mars. — Le président du Conseil a passé une nuit un peu agitée, mais son état continue à être aussi satisfaisant que possible. Les docteurs Poirier et Babinsky, ont rédigé, à midi, le bulletin suivant :

Etat très satisfaisant. Le pansement des diverses plaies a été fait ce matin. Leur réunion s'effectue normalement, sans fièvre. Repos absolu.

LE JUBILÉ DE LÉON XIII

Rome, 3 mars. — La grande cérémonie pour la célébration du jubilé de Léon XIII vient d'avoir eu lieu dans la basilique de St-Pierre. Elle a revêtu toute la magnificence, toute la pompe des grandes solennités pontificales. Pie IX célébra son jubilé à l'expiration de la 25e année de son pontificat. Léon XIII a cru devoir célébrer le sien à l'entrée de cette 25e année. Cette cérémonie, depuis 1870, n'était plus célébrée dans la basilique, mais toujours à huis clos, dans la chapelle sixtine.

En vue de l'énorme affluence, le gouvernement italien avait pris des mesures pour assurer la circulation. Un cordon de troupes barrait la place St-Pierre dans son axe le plus large et ne laissait passer que les personnes munies de billets.

A LA BASILIQUE SAINT-PIERRE

Les portes de la basilique se sont ouvertes assez tard, et les quelques milliers de personnes qui attendaient déjà depuis une heure ou deux se sont précipitées, avec impatience, dans l'immense vaisseau du temple. Dans le remous, quelques femmes se sont évanouies et on a dû les transporter aux ambulances que l'on prépare toujours à l'intérieur de la basilique en semblable occurrence.

La basilique est richement décorée. Les piliers sont recouverts de bandes de damas rouge à galons d'or. Au fond, sous un somptueux baldaquin, est disposé le trône où prendra place le Pontife. A droite, domine la tribune diplomatique où, avec les ambassadeurs ordinaires, se trouvent les envoyés extraordinaires. Tous sont en grand uniforme. Dans la tribune royale, assistent à la cérémonie, le prince et la princesse de Saxe-Weimar, la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince et la princesse de Lichtenstein, la comtesse Trani.

Pour comprimer les masses et faciliter la circulation du cortège, des palissades divisent parallèlement la grande nef, en laissant une large allée au milieu.

LE CORTÈGE PONTIFICAL

Vers onze heures, à la grande satisfaction du public, apparaît enfin la croix, annonçant l'arrivée du cortège pontifical, qui se compose des bardes suisses, des maîtres de cérémonies, des procureurs généraux des ordres religieux, des bussolanti, des chapelains, des clercs secrets, des chapelains d'honneur, des camériers d'honneur et des camériers secrets, des prélats de la signature et autres dignitaires et titulaires de charges diverses.

Puis vient la mitre de Saint-Hospice, la croix papale, les éminentissimes cardinaux et leurs candataires, le Saint-Père et après lui divers dignitaires du Vatican, le major-dome, les prélats protonotaires, les généraux d'ordres, les gardes suisses, les archevêques et évêques assistants au trône. Les cardinaux sont en cappa de soie rouge. Le spectacle est imposant et splendide.

C'est un long et magnifique cortège dans lequel, sur les plus beaux ornements, éclatent les plus vives couleurs. Plus de cent évêques défilent. Parmi eux beaucoup de Français, comme on sait, et une trentaine de cardinaux, parmi lesquels LL. EE. Mathieu, cardinal français de Curie, Richard, Coullié et Langénieux.

Enfin, un tonnerre d'acclamations salue l'entrée du Pape porté sur la « sedia gestatoria ». La foule applaudit et agite les mouchoirs. Le Pape, souriant, bénit toute cette foule enthousiaste. Le cortège contourne l'autel de la confession et arrive devant le baldaquin. Léon XIII descend et prend place sur le trône.

LA MESSE

Aussitôt la messe a commencé à l'autel papal. Elle est célébrée par S. E. le cardinal Serafino Vannutelli, qui est le second cardinal présent créé par le Pape Léon XIII. Le premier est le cardinal Langénieux; il paraît qu'on avait offert au cardinal Langénieux de célébrer la Sainte-Messe, mais le cardinal de Reims a décliné très modestement cette fonction.

La messe est célébrée suivant toutes les formes du cérémonial usité aux chapelles sixtines. Les ornements sont blancs. Le Pape a la chape blanche et la tiare pour aller à l'autel et en revenir et la mitre pendant la messe.

La messe finie, le cortège se remet en marche et fait arrêt devant l'autel de la confession. Léon XIII entonne le « Te Deum » que chante ensuite alternativement la maîtrise et le peuple. Le chant terminé, le Pape se lève sur la sédia et, d'un geste solennel, donne la bénédiction apostolique à la foule prosternée. Son aspect est excellent; il bénit à droite et à gauche avec une grande aisance et quand il passe devant la tribune des envoyés extraordinaires, il se dresse encore une fois sur la sédia et les bénit avec un gracieux sourire. Au moment de la bénédiction du Pape, une émotion extraordinaire s'empare de l'assistance et beaucoup versent des larmes.

A la sortie du Saint-Père, les applaudissements et les acclamations redoublent et de nouveau le Pape, souriant, bénit son peuple. Aussitôt après la cérémonie, à midi et demi, Léon XIII est rentré dans ses appartements où il a reçu la visite de son médecin Lapponi, qui l'a trouvé en excellente santé, mais lui a conseillé le repos.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

DE TOURS

LA DISCUSSION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

La première séance. — De neuf heures du soir à trois heures du matin ! — Nombreux discours. — Les déclarations de M. Jaurès.

Tours, 3 mars. — La première séance du congrès socialiste, commencée hier soir, à 9 heures, n'a pris fin qu'à 3 heures ce matin. On y a commencé la discussion générale du programme du parti socialiste soumis au congrès par le comité général.

M. Gabril Deville a ouvert le débat :

Le socialisme, dit-il, est né de la Révolution française. Au moment où l'on affiche la Déclaration des droits de l'homme, il nous faut fournir les arguments nécessaires pour démontrer que nos principes sont la véritable application de la Déclaration des droits de l'homme. Nous devons être collectivistes, et c'est ce qui nous distinguera des partis républicains radicaux.

En ce qui concerne le refus des crédits militaires, M. Deville est d'avis qu'il faut limiter ce refus au cas où les crédits ne seraient pas justifiés par les besoins de la défense nationale.

Il demande la suppression, dans la déclaration du parti, du mot « révolutionnaire » qu'il trouve trop équivoque. Il faut s'entendre, dit-il, sur le sens du mot : si on ne le supprime pas, il faudra l'expliquer.

Il demande l'adjonction du referendum dans le programme et propose d'autres modifications d'ordre secondaire, notamment en ce qui concerne la suppression des armées permanentes. L'orateur ne la croit possible qu'autant que le désarmement sera général. Il demande le service de deux ans avec la suppression des dispenses et la mise en œuvre de l'action diplomatique pour obtenir la diminution simultanée du service militaire dans tous les pays.

Sur le programme économique, M. Deville critique, dans le projet soumis au congrès, l'article qui vise la suppression de la dette publique. « C'est pure folie, dit-il, car cette suppression, c'est la socialisation immédiate des moyens de production. On conviendra que ce n'est guère réalisable aujourd'hui. »

En terminant, M. Deville dit qu'il est légaliste et qu'on ne fera rien en dehors des voies légales et avec l'assentiment de la majorité du pays. L'orateur combattra la grève générale; les actes de violence sont néfastes et, dans une grève générale, on ne pourra les empêcher.

M. Renaudel remplace M. Deville à la tribune et expose le projet de programme établi par la minorité antiministérialiste du comité général. Le projet de la majorité ne le satisfait pas. Il le trouve « flandreux ». Quant à la thèse de M. Deville, elle lui semble dangereuse et il la combattra par le fait même qu'il développera son projet. Il reproche surtout à la majorité de ne pas avoir explicitement condamné la participation d'un socialiste au pouvoir. C'est pourquoi la minorité, dans son exposé, a écrit :

Le parti socialiste poursuit la conquête des pouvoirs publics dans la commune, le département et l'Etat, persuadé toutefois que l'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois ne peut pas être considérée comme le commencement normal de la conquête du pouvoir politique, mais seulement comme un expédient forcé, transitoire et exceptionnel.

D'ailleurs, ajoute l'orateur, nous aurons plus tard à nous expliquer complètement à cet égard.

Sur la question de la grève générale, il s'étonne des critiques de M. Deville. Sans doute la grève générale sera le prologue nécessaire de la révolution, mais le prolétariat peut avoir à y recourir et les expériences fâcheuses qui ont été faites montrent simplement que l'éducation des travailleurs est encore imparfaite. M. Renaudel s'affirme d'ailleurs révolutionnaire. Il ne comprend pas pourquoi les Français qui ont fait 89 ne seraient pas capables de refaire un mouvement pareil et d'en tirer les résultats qui ont été tirés de la Révolution de 1789.

— Même l'Empire ? crie ironiquement une voix.

Sur la question militaire, le délégué estime, comme M. Deville, que la France doit se garder contre les agressions possibles, mais ne doit pas soutenir les armées permanentes.

En somme, le représentant de la minorité se montre à la fois évolutionniste et révolutionnaire, mais antiministérialiste.

Avec M. Poulain, député des Ardennes, ancien ouvrier métallurgiste, nous revenons à la thèse générale de M. Deville. Il n'est pourtant pas d'accord avec lui sur la question de la gratuité de la justice qu'il voudrait obtenir par des mesures préparatoires; mais, en revanche, il est encore plus opportuniste que son ancien collègue sur certains points. Ainsi, M. Deville a laissé passer l'article portant la suppression du Sénat et de la présidence de la République. Il n'échappe pas à la vigilance de M. Poulain. « Comme mesure immédiate, dit-il, supprimer le Sénat, c'est aller vite en besogne et vous savez bien que nous n'obtiendrons pas cela. D'ailleurs, il est nécessaire que nous soyons en garde contre les emballements qui se produisent au Palais-Bourbon ». Il conseille, en outre, de ne pas effrayer le paysan par le mot révolutionnaire et par la grève générale. Sa devise est « des résultats par la légalité et par la force, si l'on vous fait trop souffrir » ; mais la grève est l'arme du syndicat, non pas celle du socialisme.

Après avoir entendu un coopérateur, M. Bagnol, qui se montre hésitant et veut que le parti traîne le mot révolutionnaire comme un boulet nécessaire, tout en constatant qu'il ne signifie rien, le congrès entend M. Revelin, le principal auteur du projet de la majorité. M. Revelin est professeur de philosophie. Il défend contre MM. Deville et Renaudel, avec élégance et talent, son œuvre, en se promenant sur l'estrade les mains derrière le dos. Sur la question militaire, M. Deville voudrait qu'on votât les dépenses nécessaires. Où commencent les dépenses nécessaires ? Les camarades allemands sont plus nets, ils refusent tout crédit militaire. Quant aux objections qu'on a faites d'avoir inséré dans le programme des réformes impossibles à réaliser immédiatement, il répond qu'un programme doit indiquer une tendance, une orientation sans se limiter au minimum possible. Ainsi, quand on demande la journée de huit heures, cela signifie qu'on accepterait celle de neuf heures.

M. Revelin s'élève ensuite contre la singulière idée qu'a eue M. Deville de vouloir rattacher le socialisme à la Déclaration des droits de l'homme, au moment même où les adversaires se servent de cette Déclaration pour le combattre. D'ailleurs, tout le monde sait bien que par propriété on entendait, en 1789, la propriété personnelle et non la propriété collective. Sans compter que la Révolution, tant revendiquée, a, par la loi Chapelier, détruit l'organisation corporative.

Quant à la division de la société en deux classes ennemies, c'est une tendance, sinon un fait, et le programme peut l'indiquer.

Enfin, M. Revelin est d'avis de ne pas transformer la question ministérialiste, question de tactique en question de doctrine. Voilà pourquoi il n'accepte pas la rédaction Renaudel sur ce sujet, non plus que sur la grève générale, « moyen mystique qui tend à réaliser la révolution en une séance de nuit ».

M. Briand est à la fois pour la tendance évolutionniste et pour la tendance révolutionnaire, mais à la façon dont M. Deville voudrait humblement solliciter des réformes de la classe bourgeoise, cela blesse sa dignité de socialiste.

Il ne comprend pas, non plus, qu'on soit antirévolutionnaire. Il faut, dit-il, se méfier de ces heures de troubles, où l'approche des élections peut porter les uns à un excès de modérantisme, et les autres, par crânerie, à exagérer dans l'autre sens ! La vérité est que, par suite d'une plus grande résistance, le prolétariat peut être appelé à un plus grand effort. C'est la contre-révolution qui rend la révolution violente.

M. Briand s'élève contre la formule : « Ayons peur de faire peur » ; il ne compte pas sur la majorité pour transformer la société et déclare que, le but étant révolutionnaire, le moyen peut l'être aussi. De là, la nécessité de ne pas repousser *a priori* la grève générale, déjà votée au Congrès de la salle Japy.

Lorsque M. Briand termine son discours, deux heures du matin ont déjà sonné et toujours les orateurs se succèdent à la tribune. Les congressistes sont fatigués et les spectateurs s'énervent.

A plusieurs reprises, des blanquistes, assis dans les galeries, ont interrompu les orateurs, ce qui fait dire à M. Gérault-Richard : « Je conseille au président d'envoyer les interrupteurs se coucher révolutionnairement. »

« Si nous y allions aussi ? » propose un congressiste. Mais on décide de terminer la discussion générale et le professeur Hervé prend la parole.

L'orateur ne croit pas aux deux classes. Elles sont reliées par la démocratie, mais il est opposé au militarisme, ce qui ne surprendra personne. Il admet que les socialistes défendent la France contre toute agression injustifiée, mais il ne veut pas qu'on se découvre devant le drapeau comme devant le St-Sacrement et considère la patrie comme une marâtre. Le socialisme doit empêcher les guerres européennes et renoncer aux guerres coloniales.

Enfin M. Jaurès clôture par un long discours cette copieuse série. Il est d'accord avec M. Deville pour faire remonter le socialisme à la Révolution de 1789: « Il y avait, dit-il, dans la Déclaration des Droits de l'homme, une vertu latente, dont le socialisme et le prolétariat ont su tirer la conclusion. » Il dit aussi que le suffrage universel est un communisme politique et qu'il n'est pas admissible qu'il puisse supporter une oligarchie économique. Il reproche au programme de tendre à un pessimisme social exagéré. Il réfute la thèse de l'insécurité et de la misère croissante du prolétariat et il énumère les avantages qu'il a obtenus : l'affirmation révolutionnaire sans cesse renouvelée, ne réussit qu'à inciter le prolétariat à ne pas se servir de ses conquêtes : suffrage universel, syndicats, coopératives. Il compare les deux méthodes : révolutionnaire et évolutionniste et déclare qu'on ne peut pas savoir quelle est la bonne. Mais, comme M. Deville, il estime que les révolutions ne sont efficaces qu'avec l'appui de la majorité. Il admet les milices, quoiqu'elles absorberaient les deux tiers du budget. Enfin, M. Jaurès ne croit pas à la révolution par la grève générale.

En terminant il déclare que l'expérience ministérialiste ne doit pas se renouveler immédiatement. Il faut un recul nécessaire pour pouvoir juger les effets de la première expérience de participation au pouvoir ; seulement il ne faut pas, non plus, repousser ce moyen que les socialistes belges peuvent être obligés d'employer demain, s'ils obtiennent le suffrage universel.

M. Jaurès est très applaudi. Il est trois heures passées. Les congressistes exténués, se retirent.

ÉMEUTES EN ITALIE

UNE VILLE AU PILLAGE

Cris de mort contre la municipalité
Hôtel de Ville incendié. — La répression

Londres, 3 mars. — On télégraphie de Rome au « Morning Leader » que la ville de Cassano, dans la province de Calabre, a été hier le théâtre d'événements graves. Après avoir tenu plusieurs meetings sur différentes places de la ville, pour protester contre le refus du gouvernement d'achever les lignes de chemins de fer de Calabre, les manifestants se réunirent sur un même point et parcoururent les rues en poussant des cris de mort contre la municipalité. Toutes les autorités civiles s'enfuirent aussitôt.

La manifestation prit bientôt la tournure d'une émeute. Excitée par plusieurs meneurs, la foule se porta vers l'Hôtel-de-Ville, maltraita les gardes qui lui en refusaient l'entrée, et se mit à tout saccager. Il ne restait plus un carreau intact, lorsque les plus exaltés proposèrent de brûler l'Hôtel.

Quelques émeutiers brisèrent la devanture d'un magasin d'épicerie et enlevèrent une quantité de paraffine et d'autres matières inflammables, qu'ils apportèrent dans l'intérieur de la maison municipale. Une heure plus tard, il ne restait plus qu'un amas de charpentes fumantes.

La ville fut désormais au pouvoir des émeutiers. Les citoyens paisibles se barricadèrent dans leurs maisons, tandis que des émissaires allaient demander des secours dans les villes voisines. La nuit se passa dans les plus grandes alarmes. Les conduites de gaz avaient été coupées; les rues étaient dans une obscurité complète.

Enfin, hier matin, un fort détachement de gendarmerie et plusieurs centaines de soldats arrivèrent à Cassano et rétablirent l'ordre après avoir opéré de nombreuses arrestations.

Les registres de l'état-civil et beaucoup de titres de propriétés ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville.

LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO

Paris, 3 mars. — Les fêtes du centenaire ont pris fin hier. La place des Vosges, où se trouve la maison longtemps habitée par le poète, était gracieusement décorée de trophées de drapeaux, de guirlandes lumineuses; deux portes monumentales avaient été dressées.

Dans le square, face à la maison, s'élevait une immense tribune, drapée aux couleurs de la ville, dans laquelle ont pris place les personnages officiels: MM. Dausset, de Selves, Lépine, Le Menuet, Caire, Srb, président du conseil municipal de Prague, etc. Dans d'autres tribunes, se trouvait un nombreux orchestre, sous la direction de M. Parès, et les chœurs, qui comprenaient 800 chanteurs.

M. Dausset, puis M. de Selves, ont prononcé des discours, où ils ont célébré la mémoire du poète. Ensuite, l'orchestre attaque l'hymne « l'Patria », que Victor Hugo, a écrit sur une musique de Beethoven.

Les écoliers et écolières de Paris défilent alors devant le monument sur lequel il jettent des fleurs: ils chantent l'« Hymne des enfants à Victor Hugo ».

Enfin, arrive la Muse, qui doit couronner le poète; elle est entourée de ses demoiselles d'honneur. Devant le monument, les jeunes filles s'arrêtent. La Muse quitte ses compagnes et puise à pleines mains dans les corbeilles que lui tendent ses suivantes. Elle prend son rôle très à la gravité et le public applaudit. La cérémonie s'achève par le « Chant d'apothéose », musique de G. Charpentier.

A huit heures, pendant que les poètes se réunissaient en un banquet à l'« Hôtel Continental », la véritable fête populaire commençait place des Vosges. Les illuminations étaient féériques, le temps superbe et les bals furent animés et se prolongèrent tard tant place des Vosges que place de l'Hôtel-de-Ville.

Le départ de la délégation tchèque

Paris, 3 mars. — Les délégués tchèques ont fait ce matin leur visite de départ à la présidence de la République, à la présidence du Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, au Sénat, à la Chambre, à la famille Hugo, etc. Ils partiront ce soir de la gare du Nord pour se rendre à Bruxelles. Seul le président du Conseil municipal de Prague partira pour Menton.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Les pertes anglaises à Nesser-Farm. — Le War Office avoue. — 628 hommes hors de combat.

Londres, 3 mars. — Le War Office s'est enfin décidé à publier ce matin la liste complète des pertes subies par la colonne von Donop, près de Nesser-Farm. Elles s'élèvent au chiffre énorme de 50 tués, dont 5 officiers, 122 blessés, et 456 prisonniers, dont 16 officiers. Jusqu'à présent, les Boers n'ont relâché qu'un officier et 104 hommes, et, contrairement à leurs habitudes, ont gardé tous les autres.

Cette grande victoire va probablement permettre à Delarey de prêter main-forte aux Orangistes et de dégager un peu Dewet.

On croit d'ailleurs que, pendant que Kitchener s'acharnait contre ce dernier sur la frontière de l'Orange et du Natal, il a dû négliger sérieusement les troupes de Beyers au Nord et de Botha à l'Est du Transvaal. Ceux-ci ont certainement profité de la circonstance pour se rapprocher de Prétoria et de Johannesburg et donneront bientôt aux Anglais de nouveaux sujets d'inquiétude.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Lundi 3 mars 1902.

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Le Président adresse, au nom de tous ses collègues, l'expression de ses regrets, de ses sympathies et de ses vœux à M. Waldeck-Rousseau, victime de l'accident que l'on sait.

LE BUBGET DE LA GUERRE

La Chambre reprend la discussion du budget de la guerre.

M. l'amiral Rieunier. — J'ai été constamment hostile, à l'institution en France, d'un corps colonial. Autrefois, les troupes coloniales de la marine étaient réparties dans les différents arsenaux. On veut les échelonner sur le littoral. Les casernes de Brest, Cherbourg, Lorient et Rochefort seraient inutiles. Que deviendraient les sacrifices consentis par les villes, et comment va-t-on constituer le corps d'armée coloniale. Il ne faut pas envoyer des hommes trop jeunes aux colonies. Au lieu de s'occuper du service militaire, les ministres de la guerre ont fait de la politique. Le ministre de la guerre actuel a, dans un de ses discours, dit qu'il voulait rétablir le loyalisme et la discipline morale dans l'armée. Jamais, avant lui, un ministre de la guerre n'avait osé mettre en doute le loyalisme de l'armée. (Applaudissements à droite ; protestations à gauche). Le ministre adresse inconsciemment des reproches à l'armée.

Le Président. — Je prie l'orateur de donner l'exemple du respect à l'armée, en respectant son chef.

M. l'Amiral Rieunier. — Le chef de l'armée ne devrait pas faire de politique. Il en faisait déjà quand il était à l'Ecole Polytechnique.

Le Président. — Je vous rappelle à la question.

M. l'Amiral Rieunier attaque longuement l'armée coloniale. Il accuse le ministre de la guerre de fréquenter les Loges.

Ce n'est pas ainsi qu'on dirige un pays, dit-il. (Applaudissements à droite et au centre).

Les chapitres 71 à 75 sont adoptés.

M. Etienne demande au ministre de conserver, à l'armée coloniale, son autonomie.

M. André, ministre de la guerre, dit qu'il se conformera à l'esprit de la loi.

M. de Montebello dit que l'Etat-major général doit être consulté par le ministre quand celui-ci le juge à propos. (Très bien !)

Tous les chapitres du budget de l'armée coloniale sont adoptés successivement.

On passe au vote du budget extraordinaire. Un amendement de M. Gouzy, qui réclame un crédit supplémentaire pour le service d'aérostation, est repoussé, mais l'amiral Rieunier demande qu'on achève la défense du fort Bayart et qu'on termine les travaux de Bizerte.

A une question de M. Gourd, le ministre de la Guerre dit qu'il n'a pas intention de licencier les ouvriers des manufactures.

A M. Allemane, qui se plaint qu'on maintient, dans l'activité, des généraux qui n'ont pas combattu devant l'ennemi, le ministre dit qu'il a toujours appliqué la loi.

La séance est levée à midi. Séance cette après-midi à deux heures et demie.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures et demie, sous la présidence de M. Deschanel.

La corruption électorale

M. Chiché dépose une proposition de loi tendant à punir de peines variant de un à cinq ans de prison les ministres qui, par des menaces ou des promesses de médailles et de décorations, auront essayé d'influencer les électeurs.

M. Chiché dit que M. Caillaux a adressé à ses subordonnés une circulaire pour les inviter à prêter leur concours aux candidats amis du Gouvernement.

M. Caillaux. — Je n'ai jamais signé une pareille circulaire.

M. Firmin Faure. — C'est son père. (Rires).

M. Chiché donne lecture d'une lettre adressée à un cultivateur de Saint-Emilion, l'informant qu'une somme d'argent lui est accordée par la libéralité du Gouvernement, à titre d'indemnité pour les dommages que lui a causés la grêle, grâce à l'entremise de M. Surchamp, aidé de M. Monis.

M. Charles Bernard. — On est sûr de trouver ce dernier dans toutes les sales histoires.

L'interrupteur est rappelé à l'ordre.

M. Chiché prie la Chambre de prononcer l'urgence.

M. Georges Leygues demande, au nom du Gouverne-